

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



www.grand-cognac.fr

DOSSIER SPÉCIAL

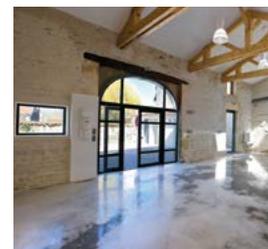
**Du neuf pour le
centre de loisirs
de Jarnac**

ÉVÈNEMENT

**Où construire et
comment ?**

LES GENS D'ICI

**Les ambassadeurs
du tourisme**



EN COUVERTURE : Fête du cognac (été 2017).

04

EN BREF

06

AGENDA

07

L'ÉVÈNEMENT
PLUi : où construire et comment ?

8

DOSSIER SPÉCIAL :
Du neuf pour le centre de loisirs de Jarnac

14

DÉCRYPTAGE
Budget 2018 : ce qu'il faut retenir

16

ENTREPRENDRE
Verre Créations Galiléo

18

LES GENS D'ICI
Les ambassadeurs du tourisme

19

ÇA BOUGE
Faites une halte à St-Brice
Prenons soin de nos rivières

22

MON QUOTIDIEN
Le centre d'art vivant du bois à neuf pour le festival 2018

24

PORTFOLIO
Inauguration et ouverture du centre aquatique X'eau

25

C'EST @ VOUS
Vos réactions sur les réseaux sociaux

26

L'AGGLO PRATIQUE
L'annuaire des services au public

DOSSIER SPÉCIAL
Du neuf pour le centre de loisirs de Jarnac



LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Directeur de la publication : Jérôme Sourisseau
+ Conception graphique : hugh by Sioux
+ Mise en page et infographies : Grand Cognac
+ Photos : Jean-Pierre Bouron, Stéphane Charbeau, Julia Hasse, Fotolia et Grand Cognac (sauf mention spécifique) + Rédaction : Grand Cognac, Benoît Verdier (Galileo) p. 17, Alain Clouet (Poitou-Charentes Animation) p. 19 + Impression : imprimerie Rochelaise, rue du Pont des Salines B.P. 197, 17006 La Rochelle Cedex 1 + Tirage : 36 000 exemplaires + Distribution : La Poste
+ N°ISSN : 2557-9894 + Tous droits de reproduction réservés.

ÉDITO

Madame, Monsieur,

La construction de notre agglomération se poursuit, comme en témoigne l'adoption par le conseil communautaire du budget pour l'année 2018. Dans un cadre financier contraint, nous avons fait le choix de la solidarité, en reversant une part significative de nos ressources aux communes. Nous nous inscrivons dans un objectif de maîtrise des dépenses, sur une trajectoire raisonnable pour les années à venir. On note aussi une baisse des dépenses de fonctionnement à budget constant et un gel des dépenses de personnel.

Au mois de juin, nous nous prononcerons également sur le devenir des compétences, afin qu'il y ait un partage uniforme et harmonieux entre les communes et l'agglomération. Cela implique que la gestion de certaines politiques publiques soit répartie entre ces deux échelons, avec les moyens humains et financiers nécessaires à leur mise en œuvre.

Le principe est clair : les domaines qui dépassent l'intérêt communal seront du ressort de Grand Cognac. A titre d'illustration, nous assurerons au 1^{er} janvier 2019 la responsabilité de la compétence enfance-jeunesse, afin de proposer un service équitable à toutes les familles de l'agglomération. Ce service rayonne sur tout le territoire. C'est avec une démarche comparable que nous définissons l'ensemble de nos compétences.

Il me tient à cœur de réaffirmer que les projets portés par l'agglomération visent un maillage cohérent sur le territoire des activités et services proposés, et surtout une égalité et une équité dans leur accès pour tous les habitants. C'est ainsi que Grand Cognac entend être le garant de l'équilibre et de la solidarité sur notre territoire.

Je vous souhaite un bel été ; profitez-en pour visiter les lieux culturels et historiques de notre territoire, ou participer aux nombreux festivals et manifestations !

Cordialement,

Jérôme Sourisseau
PRÉSIDENT



**GRAND
COGNAC**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**GRAND COGNAC COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**

6, rue de Valdepeñas, CS10216
16111 Cognac Cedex
tél. 05 45 36 64 30
contact@grand-cognac.fr

EN BREF

ÉCRIRE L'AVENIR DU TERRITOIRE : PARTICIPEZ AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil de développement est un espace d'expression libre et de participation citoyenne. C'est un organe de débat et de propositions. Il est amené à rendre un avis ou une contribution sur les sujets dont il a été saisi ou dont il s'est autosaisi sur toute question intéressant l'avenir et le développement du territoire, afin d'alimenter les réflexions des élus de la communauté d'agglomération ou du PETR. Son rôle est consultatif.

Le conseil de développement est consulté sur des sujets tels que :

- l'élaboration du projet de territoire ;
- les documents de prospective et de planification ;
- la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

Qui peut siéger ?

Les représentants socio-économiques et/ou associatifs œuvrant dans les domaines social, culturel, éducatif, scientifique ou environnemental et les habitants des 58 communes de la communauté d'agglomération, ou de la communauté de communes du Rouillacais qui fait partie intégrante du PETR, et qui souhaitent partager leurs visions et exprimer leurs avis sur le développement et l'aménagement du territoire.

Vous êtes un citoyen désireux de vous investir dans l'avenir de votre territoire. Vous pouvez aussi siéger au conseil de développement.

Comment candidater ?

Il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : amandine.violet@grand-cognac.fr ou d'appeler au 05 45 81 76 01 avant le 25 mai 2018.

Espace découverte en pays du cognac : la maquette du pays de cognac a changé d'échelle et repris des formes, des couleurs et de la lumière. Vous y verrez désormais le patrimoine des 58 communes de la communauté d'agglomération : art roman, fleuve Charente, vignoble, villages de charme, musées... En un clin d'oeil, le visiteur pourra appréhender les richesses patrimoniales, architecturales et historiques du territoire.



Programme des Rendez-vous Patrimoine : pour la deuxième année consécutive, Grand Cognac a élaboré une programmation patrimoniale riche, diversifiée, joyeuse, musicale, une occasion de mettre en lumière des lieux inédits, des logis, des architectures et des histoires. Soyez nombreux aux rendez-vous proposés d'avril à novembre 2018 !

L'AGENDA



JUIN

Conte musical "les oiseaux, la princesse et le ramoneur"**Vendredi 1^{er} juin, 20h30.**Salle des fêtes de Bassac. Gratuit.
Renseignements au 05 45 82 19 39.**Spectacle nocturne au Logis de Montjourdain****Jeudi 7 juin, 20h30.**Chassors. Payant. Réservation obligatoire
au 05 45 360 365.**L'aventure du nain malin****Dimanche 10 juin, 17h.**Espace culturel et festif Le Castel à
Châteaubernard. Gratuit. Réservation
obligatoire au 05 45 82 19 39.**Escapade singulière : Maison Villevert****Vendredi 15 juin, 18h.**Merpins. Payant. Réservation obligatoire
au 05 45 360 365.**Spectacle de théâtre : Lettres croisées****Vendredi 15 juin, 20h30.**La Cale, centre socio-culturel de Crouin à
Cognac. Gratuit. Renseignements au
05 45 82 19 39.**Escapade singulière : Maison Ferrand au domaine du Bonbonnet****Mardi 19 juin, 17h.**Ars. Payant. Réservation obligatoire au
05 45 360 365.**Escapade singulière : Maison Cognac Delamain****Mardi 26 juin, 17h.**Jarnac. Payant. Réservation obligatoire au
05 45 360 365.**Escapade singulière : Logis de Chez les Rois, atelier d'artiste****Jeudi 28 juin, 16h.**Louzac-St-André. Payant. Réservation
obligatoire au 05 45 360 365.**Atelier d'initiation à la peinture naturelle****Samedi 30 juin, 9h.**Médiathèque La Kinkaïri. Payant.
Réservation obligatoire au 05 45 97 16 20.**Atelier d'initiation à la conception de bijoux en cuir****Samedi 30 juin, 14h, 16h.**Médiathèque La Kinkaïri. Payant.
Réservation obligatoire au 05 45 97 16 20.**Soirée aromatique "Drôles de dames"****Jeudi 12 juillet, 20h, 21h, 22h.**Espace découverte en pays du cognac
Payant. Réservation obligatoire au
05 45 360 365.**Escapade singulière : Château de Triac-Lautrait****Mercredi 18 juillet, 18h.**Birac. Payant. Réservation obligatoire au
05 45 360 365.**Balade musicale et patrimoniale****Vendredi 20 juillet, 20h30.**Bassac. Payant. Réservation obligatoire au
05 45 360 365.**Atelier conception d'un jeu de société maison****Samedi 21 juillet, 10h.**Médiathèque La Kinkaïri. Gratuit.
Réservation obligatoire au 05 45 97 16 20.**Le Cabaret vert****Mercredi 25 juillet, 21h.**St-Laurent-de-Cognac. Payant. Réservation
obligatoire au 05 45 360 365.**Atelier d'initiation aux massages pour bébés****Samedi 28 juillet, 9h, 10h30.**Médiathèque La Kinkaïri. Payant.
Réservation obligatoire au 05 45 97 16 20.

JUILLET

Escapade singulière : la Cure du Maine Charles**Jeudi 5 juillet, 17h.**Birac. Payant. Réservation obligatoire au
05 45 360 365.**Atelier conception de produits cosmétiques maison****Samedi 7 juillet, 10h.**Médiathèque La Kinkaïri. Gratuit.
Réservation obligatoire au
05 45 97 16 20.**Atelier Yoga du rire****Samedi 7 juillet, 14h.**Médiathèque La Kinkaïri. Payant.
Réservation obligatoire au
05 45 97 16 20.**Escapade singulière : Logis de Chez les Rois, atelier d'artiste****Mercredi 11 juillet, 16h.**Louzac-St-André. Payant. Réservation
obligatoire au 05 45 360 365.

i

Pour plus d'informations
rendez-vous sur :
www.grand-cognac.fr,
rubrique "À voir / à faire"

L'ÉVÈNEMENT

OÙ CONSTRUIRE ET COMMENT ?

C'est ce que déterminera le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration. Ce document qui règlementera l'utilisation des sols sur les 58 communes de Grand Cognac entrera en vigueur en 2023. Il prendra la forme d'une carte délimitant l'évolution des secteurs d'habitation, des zones d'activités, des terres agricoles et des espaces naturels, accompagnés de règlements. Mais pour dessiner cette carte, il faut d'abord comprendre comment la population vit ce territoire. Grand Cognac a donc organisé une série d'ateliers avec les élus et les habitants. Retour sur ces échanges.

UNE VISION DU TERRITOIRE À 15 ANS

Plus de 200 conseillers municipaux ont participé aux 5 ateliers organisés en février. Post-it en mains, ils ont débattu en particulier des enjeux de l'habitat, des équipements et des services à la population, des transports et de mobilités, du développement économique, agricole et viticole, de la protection de l'environnement et du cadre de vie.

Ces échanges ont fait ressortir la volonté de garder de la cohérence entre les constructions anciennes et nouvelles, la difficulté à maintenir les services dans les communes rurales et le besoin de remédier aux problèmes des zones blanches de téléphonie.

Côté mobilité, le territoire a l'avantage d'une présence du train et de trois gares. Cependant apparaît le besoin d'informations et de mise en réseau des chemins piétons et des voies cyclables, ainsi que la nécessité d'aider au développement du covoiturage.

L'économie est tournée vers la filière cognac, mais se diversifie de plus en plus. C'est la problématique du rapport entre les zones commerciales et les commerces de centre-ville qui est soulevée, ainsi que le besoin de prévoir le développement du télétravail.



Au niveau du cadre de vie, les participants apprécient l'avantage d'un territoire renommé et d'exception mêlant " vignes, fleuve et bois " et affirment le besoin de préserver son caractère rural et de mettre en valeur son patrimoine.

Enfin, la préservation des terres agricoles est un point important. Le débat a été aussi ouvert sur le développement de l'agriculture biologique, de la vente directe, ainsi que sur les conflits qui existent entre activité agricole et habitations.

Une dizaine d'autres ateliers sera organisée en mai et ouvrira le champ de ces premières réflexions.



LES REGISTRES DE CONCERTATION DU PUBLIC

Vous souhaitez consulter les documents d'élaboration du PLUi et faire part de vos commentaires et de vos remarques. Chaque commune du territoire met à disposition de la population, et ce jusqu'en 2022, un registre de concertation. Renseignez-vous auprès de votre mairie !



© Atelier Pba

DOSSIER SPÉCIAL

Du neuf pour le centre de loisirs de Jarnac



Actuellement en centre-ville au 16 rue Burgaud des Marêts, les nouveaux locaux du centre de loisirs ouvriront à l'été 2019 à proximité des écoles sur une parcelle située route des Champagnères à Jarnac, face à la clinique La Maison Blanche. Le chantier de construction du bâtiment et d'aménagement des parkings et des jardins a été lancé en mars dernier.

" Les familles vont être contentes de savoir que les locaux seront plus fonctionnels, et permettront d'accueillir plus d'enfants toute l'année, notamment les 3-5 ans, se réjouit Florie Gréhan, directrice du centre de loisirs. Dans les locaux actuels, l'entrée n'est pas bien visible du public et nous n'avons pas de parking. Dans les futurs locaux, il y aura un vrai espace d'accueil et les minibus du centre seront sur place afin de faciliter les sorties. Et surtout il y aura un grand espace en herbe pour les enfants. "

UN GRAND JARDIN DE CURIOSITÉS

Le futur centre de loisirs comprendra un bâtiment principal, un préau et un garage, avec un parking et un grand espace destiné aux activités extérieures. D'ailleurs cette partie a bénéficié d'une attention particulière. Les enfants disposeront de larges pelouses arborées, de pergolas et de bancs en gabion. Ce sont des murets de pierre surmontés d'une assise en bois. L'Atelier du paysage de l'Yeuse a imaginé sur cette surface de 8 000 m² de multiples espaces d'agrément et de curiosité. Les enfants pourront ainsi s'éveiller à la nature avec le jardin pédagogique, qui sera composé de plantes vivaces et aromatiques. Ils suivront les saisons au rythme de la végétation, mais aussi des petites bêtes qui viendront se loger dans l'hôtel à insectes. Des bornes d'interprétation les sensibiliseront à l'environnement et leurs sens seront stimulés par les bornes de senteurs.

Il y aura bien sûr une aire multisports pour se dépenser, mais aussi des équipements moins traditionnels qui ne manqueront pas de susciter la malice des uns et des autres. Les enfants découvriront les joies de la physique avec des réflecteurs paraboliques disséminés dans le jardin. En parlant doucement dans l'un, leurs paroles seront entendues distinctement dans le réflecteur lui faisant face. Autre curiosité, les enfants liront l'heure sur un cadran solaire

analemattique. C'est un cadran un peu spécial où l'ombre de votre corps sert d'iguille.

DES ESPACES FONCTIONNELS

Côté intérieur, le bâtiment principal d'une surface de 952 m², comprendra 2 secteurs, l'un pour les 3/5 ans, l'autre pour les 6/11 ans. Le premier permettra d'accueillir jusqu'à 30/35 enfants dans une salle lumineuse, à laquelle sera adossé un dortoir de 25 couchages. Le second est destiné à accueillir environ 90 enfants. Son entrée depuis l'accueil desservira 2 salles d'activités lumineuses, l'une dédiée aux jeux de construction et d'imitation et l'autre aux jeux de société et au dessin, ainsi qu'un atelier destiné au matériel et aux outils de réparation des équipements d'animation. De plus, 3 espaces communs sont également prévus : une bibliothèque avec des fauteuils, coussins, bacs à livres et quelques ordinateurs pour les temps calmes ; une salle destinée aux jeux physiques relativement bruyants ; un réfectoire permettant à l'ensemble du centre de prendre collectivement les déjeuners et les goûters, soit 120 personnes environ. Le tout s'articulera autour d'un espace d'accueil de 30 m² facilitant l'accueil des familles.

D'architecture contemporaine, le bâtiment est conçu par l'atelier PBa Architecture. Il aura la particularité d'avoir un toit en casquette abritant du soleil et de la pluie. Ce projet répondra aux normes environnementales actuelles. Outre l'isolation et la lumière naturelle, une cuve enterrée servira par exemple à récupérer l'eau de pluie. Enfin, un grillage confinant le pourtour et un portail coulissant automatisé sécuriseront les entrées et les sorties.

Afin de poursuivre l'opération d'aménagement de ce quartier, la ville de Jarnac a cédé le terrain qui a permis la construction de ce nouveau bâtiment. Un lotissement est aussi prévu dans le prolongement du centre de loisirs. Le réseau d'écoulement et le bassin de collecte des eaux pluviales seront donc dimensionnés pour l'ensemble.

L'investissement de Grand Cognac pour le centre de loisirs s'élève à 2,3 millions d'euros et les concours financiers de l'Europe (Feader), de l'Etat (DETR), du département de la Charente et de la CAF ont été sollicités. Une quinzaine d'entreprises charentaises va travailler sur le chantier pour qu'à l'été 2019 le centre de loisirs dispose de ses nouveaux locaux. La capacité d'accueil passera alors à 120 enfants contre 72 à 100 enfants aujourd'hui suivant les périodes de l'année.



ACCUEILS

de LOISIRS



ASERC



MAISON DE QUARTIER LA PASSERELLE

7 rue Montesquieu
05 45 35 31 58

MAISON DE QUARTIER DE CROUIN

73 boulevard des Borderies
Cité de Crouin
05 45 36 87 50

LA MAISON DU TEMPS LIBRE

107 rue Robert Daugas
05 45 32 40 97

STAGES SPORTIFS

4 stages d'une semaine en
été de 6 à 14 ans

CASTEL'BAMBINS ET CASTEL'MALINS

2 rue de la Commanderie
05 45 32 59 43

ACCUEIL DE LOISIRS DE MERPINS

209 avenue de la Vie
05 45 32 64 97

LE PETIT PARC

10 rue Pauche
05 45 32 56 53

LA FÉRIE

9 rue Claude Debussy
05 45 35 16 19

ESPACE JEUNES

6 place de la Salle verte
05 45 36 49 05

Accueils de loisirs communaux gérés par une commune

Accueils de loisirs communaux gérés par une association

Accueils de loisirs intercommunaux gérés par Grand Cognac

Accueils de loisirs intercommunaux gérés par une association

Stages sportifs organisés par une commune

LA P'TITE POMME

Place du Champ de foire
05 45 83 25 59

ACCUEIL DE LOISIRS DE JARNAC

18 rue Burgaud des Marêts
05 45 81 21 34

ACCOLADE

3 bis rue du stade
05 45 82 41 89

AILAN

1 rue Antoine Descoffre
05 45 25 50 55



Questions aux centres de loisirs communautaires



Grand Cognac gère en direct le centre de loisirs de Jarnac et a confié la gestion du centre de loisirs de Segonzac à l'association Accolade et celle du centre de loisirs de Châteauneuf-sur-Charente à l'association Ailan. Que vous proposent-ils pour cet été ?

CENTRE DE LOISIRS DE CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Marie Pageaud, directrice : " Ouvert du 9 juillet au 3 août et du 27 au 31 août, une vingtaine d'animateurs accueillera 90 enfants et 12 adolescents à la journée. Il y aura deux accueils de loisirs : un pour les 3/11 ans et un pour les 12/17 ans. Les enfants seront répartis par groupes de 3/4 ans, 5/6 ans, 7/8 ans et 9/11 ans pour les primaires et 12/17 ans à partir du collège. Chaque groupe dispose d'animateurs référents. L'équipe pédagogique a choisi des objectifs qu'elle développera avec eux : cultiver le vivre ensemble et favoriser l'épanouissement et l'autonomie. Les animateurs accompagneront et encadreront les enfants dans leur construction et leur choix d'activités. En complément, des sorties seront programmées et des intervenants viendront enrichir le programme. Les inscriptions commenceront à compter du 16 juin sur place. Elles pourront se faire à la journée dans la limite des places disponibles. Les dossiers sont à retirer sur www.ailan16.fr ou auprès du secrétariat "

CENTRE DE LOISIRS DE JARNAC

Florie Gréhan, directrice : " Le centre de loisirs sera ouvert en juillet-août et fermera du 6 au 17 août. Nous accueillerons une centaine d'enfants de 3 à 11 ans pendant l'été. L'équipe de 12 à 15 animateurs proposera

des projets d'animation liés au projet pédagogique du centre de loisirs avec 1 à 3 objectifs, mêlant activités, sorties ou accueil d'intervenants, permettant aux enfants de s'épanouir et grandir ensemble. Nous proposerons aussi une semaine de camping pour les 8-11 ans et des nuitées pour les plus jeunes. Le programme sera défini avec les animateurs au mois de juin. Les parents peuvent d'ores et déjà inscrire leur(s) enfant(s) sur place le mardi de 15h à 17h30 et le mercredi de 16h30 à 18h30 ou par mail à florie.grehan@grand-cognac.fr "

CENTRE DE LOISIRS DE SEGONZAC

Wesley Deret, directeur-adjoint stagiaire BAFD : " L'association Accolade accueillera 80 enfants et adolescents de 3 à 17 ans du 9 juillet au 3 août encadrés par une dizaine d'animateurs. Nous organiserons 2 camps de 5 jours, un pour les 6-11 ans, un pour les 12-17 ans, et un camp de 3 jours pour les moins de 6 ans. L'objectif sera de favoriser l'autonomie, le vivre ensemble et de permettre la découverte de nouvelles activités. Les activités au centre de loisirs s'organisent selon une pédagogie active et participative des enfants, il n'y a pas de programme défini à l'avance, ce sont les enfants qui mènent leur journée, encadrés par l'équipe pédagogique. Les enfants deviennent acteurs de leur journée et de leurs loisirs... L'équipe programme néanmoins des sorties ainsi que des journées inter-centres. Les dossiers d'inscription sont d'ores-et-déjà en ligne sur accolade-association.fr. Les parents peuvent inscrire leur(s) enfant(s) dans la limite des places disponibles, à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas "

Où s'amuser cet été ?



Base plein-air
André Mermet
à Cognac



Géocaching
"Les aventures
de Titou et
Léa"



Chasse aux trésors connectée
"La quête de l'Elixo"



Piscine de Jarnac

POUR EN SAVOIR PLUS...

BASE PLEIN-AIR ANDRÉ MERMET : www.basepleinair-cognac.fr

PISCINE DE JARNAC : <https://camping-jarnac.jimdo.com>

LA QUÊTE DE L'ELIXO : retrouvez toutes les informations sur le site www.la-quete-elixo.com ou téléchargez directement l'application sur les plateformes GooglePlay et Apple Store.

LES AVENTURES DE TITOU ET LÉA : géocaching à travers l'histoire de l'Ouest Charente. Renseignez-vous auprès de Cognac tourisme au 05 45 82 10 71 et sur tourism-cognac.com

DÉCRYPTAGE

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

55,6 M€ ↘

TENDANCES DES DÉPENSES

Charges à caractère général 5,5 M€ -1,5%
(hors dépenses à caractère exceptionnel)

Charges de personnel 11,7 M€ 0%
(hors mise en service du centre aquatique X'eau)

Part du budget reversé aux communes 33,2%

Part de la dotation de solidarité versées aux communes 5,6 M€ ↘
(1^{re} année de baisse)

TENDANCES DES RECETTES

Impôts 33,6 M€

▶ Pas d'augmentation des taux d'imposition

Taxes foncières 19,5 M€ +0,86%
(Les bases sont revalorisées de 1,012)

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) 9 M€

Fond national de garantie individuelle des ressources 2,7 M€

Taxe sur les surfaces commerciales 1,3 M€

Dotations de l'Etat (DGF) 5,6 M€ -2%

INVESTISSEMENTS

35,8 M€

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Centre aquatique X'eau
Centre de loisirs de Jarnac
Aménagements urbains des Vauzelles
Voirie communautaire
Déviation Villesèche-Vigerie
Flow Vélo
Ecoles
Entretien du patrimoine
Aménagement de la base de loisirs à Angeac-Champagne
Fleuve Charente
LGV
PLUi et documents communaux
Résidence Habitat Jeunes
Plaine des sports à Jarnac

Le budget 2018 de la communauté d'agglomération a été adopté lors du conseil communautaire du 29 mars 2018.

BUDGET 2018

CE QU'IL FAUT RETENIR



M = million
k = millier

BUDGETS PRIMITIFS ANNEXES

	F = fonctionnement	I = investissement
Déchets	8,7 M€ (F)	
Zones d'activités économiques		3,3 M€ (I)
Assainissement collectif	4,2 M€ (F)	- 4,1 M€ (I)
Eau potable	2,6 M€ (F)	- 2,9 M€ (I)
Transport	1,6 M€ (F)	- 725 k€ (I)
Habitat Vauzelles	733 k€ (F+I)	
Bâtiments économiques	421 k€ (F)	- 238 k€ (I)
Assainissement non collectif	353 k€ (F)	- 20 k€ (I)
Gemapi	251 k€ (F)	- 11 k€ (I)
Pôle médical	113 k€ (F)	



Baisse des coûts de gestion des déchets
Baisse globale de la taxe sur les déchets

15

ÉTAT DE LA DETTE 23 M€

(1^{er} janvier 2018)

Capacité d'autofinancement brute prévisionnelle **6%**

Capacité de désendettement **12 ans**

Pas de recours à un nouvel emprunt pour financer les investissements en 2018

OBJECTIF 2022 : UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE !

- ✓ Dégager une capacité d'autofinancement de 10-12 %
- ✓ Réduire la capacité de désendettement à 10 ans
- ✓ Réduire l'enveloppe de Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) de 50% sur 3 ans, en mettant en place un dispositif d'accompagnement pour les communes en difficulté.
- ✓ Limiter le niveau des subventions d'équilibre aux budgets annexes à celui de 2017
- ✓ Ne pas augmenter la pression fiscale



ENTREPRENDRE

Du côté de... VERRE CRÉATIONS

Installé depuis janvier à l'hôtel d'entreprises sur la zone d'activités Monplaisir à Cognac, Olivier Giraud a déjà recruté 5 personnes, qui occupent des postes de webmaster, commercial, façonnage et emballage/expédition et qui ont la particularité d'être toutes graphistes de métier. Son activité ? La gravure par sablage sur verre et vous l'aurez deviné, la création qui est dans l'ADN de l'entreprise. " Tous les 5, on est tous capables de tout faire de A à Z en atelier ".

VENTE SUR INTERNET

Olivier Giraud a créé sa première entreprise de décor sur verre par sérigraphie à 25 ans en région parisienne et a fabriqué sa première machine de sablage à 26. Il faisait alors de la sous-traitance de parachèvement de flaconnage pour de grands noms du luxe. L'entreprise est passée de 4 à 40 salariés en 3 ans. Quelques années plus tard, il est parti à Tahiti puis en Nouvelle-Calédonie où il a tenu une galerie d'art et a dirigé une société de création et d'édition de jeux pendant une quinzaine d'années. Revenu il y a 7 ans à Cognac, d'où il est originaire puisque sa famille œuvre depuis plusieurs générations dans une grande maison de négoce, il travaillera à la Charentaise de décor avant qu'elle ne soit rachetée par une filiale de Verallia.

" Je sais tout faire de A à Z. A 55 ans, j'ai une expérience industrielle et une expérience artistique. Alors j'ai eu une idée lumineuse. Je me suis mis sur internet et cela a été foudroyant. J'ai eu des commandes tous les jours ". Un des



leaders du commerce sur internet vient d'ailleurs de le contacter pour l'intégrer dans son catalogue.

POURQUOI S'INSTALLER À L'HÔTEL D'ENTREPRISES ?

Olivier Giraud a démarré Verre Créations chez lui il y a 3 ans. Mais aujourd'hui l'entreprise peut gérer des commandes jusqu'à 1 000 verres, bouteilles ou carafes. Elle est passée du travail manuel au travail semi-industriel. Il lui fallait donc gagner de l'espace et trouver une solution le temps que les banques lui fassent confiance, car il a fallu recruter et acheter des machines, et les investissements sont lourds. Dans les locaux de l'hôtel d'entreprises, Verre Créations dispose de 300 m² d'atelier et de 100 m² de bureau. " On peut recevoir des clients mais surtout on peut produire. Ici j'ai une puissance de frappe".

Verre Créations surfe sur des niches liées à l'événementiel et aux cadeaux prestigieux. L'entreprise s'est associée l'an dernier au salon du tatouage à Cognac, pour lequel elle a proposé des décors sur verre maoris, mexicains... Elle a aussi été présente au salon du mariage à Angoulême et, en tant que partenaire du festival Cognac Blues Passions, elle conçoit pour la 2^e année des carafes et des verres personnalisés pour les artistes. Son ambition : aller jusqu'à 8 salariés et continuer à se concentrer sur " de la création, de la production et du beau ".

Du côté de... GALILÉO

L'atelier de production Galiléo s'est installé en janvier dernier à l'hôtel d'entreprises de Grand Cognac, ce qui a permis à la société de bénéficier d'un emplacement stratégique et de locaux adaptés à son activité, pour un budget raisonnable et adapté à son statut de "jeune pousse".

Galiléo est une société française et innovante. Elle est spécialisée dans la conception et la fabrication de cuves sphériques en béton allégé destinées à une industrie vitivinicole durable. Les cuves Galiléo doivent leur originalité à une matière première de composition unique et une forme spécifique. A partir d'idées simples et de technologies adaptées, la société a capitalisé sur le béton allégé réalisé à partir d'argiles et de fibres de verre, sans aucun additif. Sa composition permet un contact direct avec le vin. Le mélange a également été conçu pour être au final 3 fois plus isolant qu'un béton classique, tout en étant moitié moins lourd.

La sphère est très répandue dans la nature et pour cause : de toutes les formes, elle est celle qui maximise la résistance physique et l'inertie thermique. En partant de ce constat, l'équipe a fait le choix de cuves sphériques pour préserver le vin des variations de températures et permettre des mouvements de convection lents et naturels, gage d'une extraction délicate des composés du raisin. Galiléo propose également d'intégrer, en option, un équipement de thermorégulation dans l'épaisseur de la paroi béton. Associé à l'inertie thermique de la sphère et sans contact direct avec le vin, ce système permet de maintenir une température constante, tout en étant très économe en énergie.

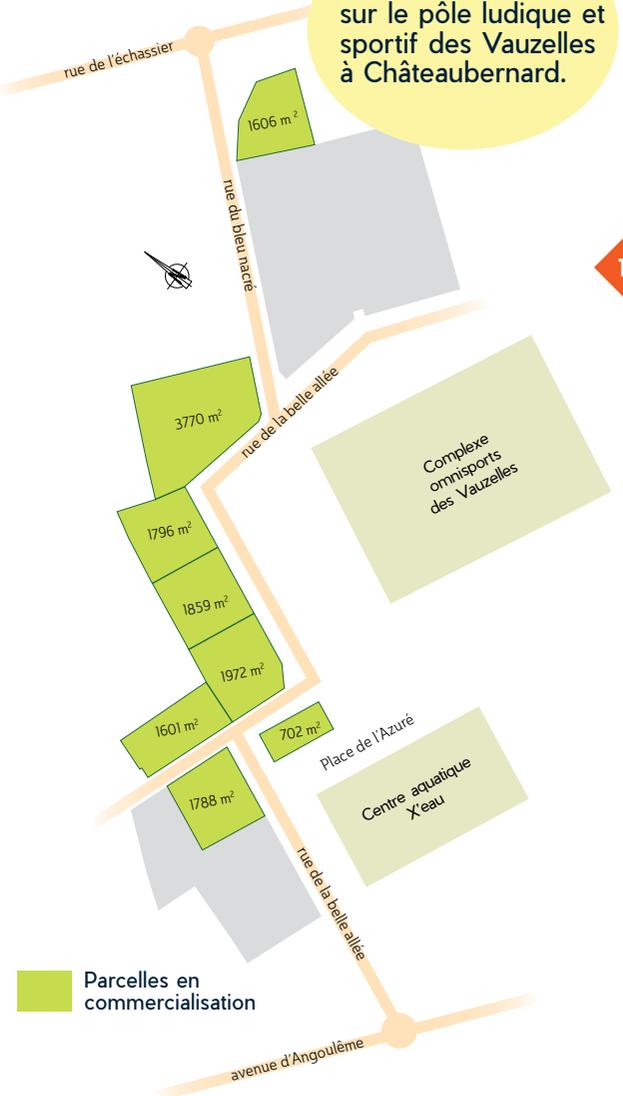
Cerise sur le gâteau : la forme sphérique est très esthétique et ouvre de nouvelles perspectives de mise en valeur architecturale des chais, dans un contexte où l'œnotourisme se développe dans tous les vignobles à travers le monde. Si l'idée de départ est simple, le processus de fabrication reste complexe et nécessite en moyenne 6 semaines de travail par cuve.



Développer son activité commerciale sur le PÔLE LUDIQUE ET SPORTIF DES VAUZELLES

> Vous êtes entrepreneur dans le domaine du sport et des loisirs ? Vous créez ou développez votre activité ?

Venez vous installer sur le pôle ludique et sportif des Vauzelles à Châteaubernard.



Renseignements : 05 45 83 47 99

LES GENS D'ICI



Les ambassadeurs du tourisme

" On part toujours à l'autre bout du monde mais on ne connaît pas ce qu'il y a à côté de chez nous " constate Séverine

Poineaud, chargée de communication et de promotion des ambassadeurs. Ce réseau a été créé en 2015 par l'office de tourisme de Cognac. " Le but est de promouvoir notre territoire avec des gens qu'on ne toucherait pas ". Ceux-là même qui y habitent. " C'est cette population locale qu'on veut viser, complète Chantal Nadeau, présidente de l'office de tourisme, car le meilleur ambassadeur, c'est vous, c'est moi, ce sont les jeunes qui emménagent ici pour travailler et dont la famille est éloignée ".

DES HABITANTS VOLONTAIRES

Le réseau compte actuellement 148 ambassadeurs (ils étaient 68 en 2015) et 47 sites touristiques partenaires allant des maisons de cognac aux viticulteurs en passant par les festivals, les musées, les châteaux, les restaurants, les structures de loisirs... " L'idée est de faire venir familles, amis, collègues et de leur dire : on va visiter tel ou tel site ". En contrepartie, les 47 partenaires se sont engagés à leur offrir un accueil privilégié et une réduction ou une gratuité pour l'ambassadeur qui accompagne le groupe.

L'an dernier, le réseau s'est élargi aux 58 communes de la communauté d'agglomération. Tous les habitants du territoire sont désormais invités à demander leur passeport ambassadeur.

" Nous organisons 2 soirées chaque année. En général, il y en a une en mai/juin. C'est un moment convivial lors duquel

ambassadeurs et partenaires se rencontrent avant l'ouverture de la saison. L'an dernier, nous leur avons fait découvrir le château de Bouteville et leur avons proposé une master class cognac. Plus récemment en janvier nous avons élu le meilleur ambassadeur, celui qui a amené le plus de monde en visite. L'un de nos partenaires lui a offert un vol en montgolfière. Nous leur avons aussi proposé un blind test sur les chanteurs connus qui sont venus au Cognac Blues Passions et aux Abattoirs et ils ont pu gagner des places. Ce sont des gens qui ne viendraient pas sinon à l'office de tourisme " explique Séverine.

LES PLUS

" Cela marche bien car cela implique la population locale. Cette année la personne qui a gagné avait accompagné 57 visiteurs " ajoute Chantal Nadeau. C'est un engagement et aussi une récompense pour les membres du réseau. Cela leur permet de visiter des sites importants mais aussi des sites moins connus et qui gagnent à l'être. D'ailleurs Séverine Poineaud lance un appel aux acteurs du tourisme sur le territoire. " J'aimerais maintenant étoffer l'offre ".

Pour devenir ambassadeur de Grand Cognac, contactez Séverine à l'office de tourisme de Cognac au 05 45 82 10 71 ou severine@destination-cognac.com et partagez vos expériences sur la page facebook de Destination Cognac !



ÇA BOUGE



TOUR CYCLISTE

La 32^e édition du Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine se déroulera du mardi 21 au vendredi 24 août 2018. Comme chaque année, de nombreux acteurs ayant participé au Tour de France se retrouveront lors du TPC. Au total, c'est un peloton de 18 formations professionnelles rassemblant près de 130 coureurs, qui s'affronteront sur les routes de l'ancienne région Poitou-Charentes. Pour ces opérations, Grand Cognac bénéficie du soutien de l'État, de l'Europe, de la région Nouvelle-Aquitaine et du département de la Charente.

Grand Cognac accueillera cette année une arrivée et un départ d'étape. Le mardi 21 août, l'arrivée de la 1^{re} étape se déroulera à Cognac. Après 192,8 km d'effort, dont un circuit de plus de 30 km qui sillonnera les

routes au Nord-Est jusqu'à Jarnac et Sainte-Sévère, c'est sur l'avenue Victor Hugo, vers 16h30, que sera désigné le 1^{er} leader du TPC 2018.

Le lendemain matin, c'est de Segonzac que s'élancera la 2^e étape. Le mercredi 22 août, durant la matinée, un podium d'animations sera mis en place avec en point d'orgue la signature de la feuille de départ animée par Daniel Mangeas, la voix du cyclisme. A 12h05, le départ, retransmis en direct sur France 3 Nouvelle-Aquitaine, traversera la commune avant de parcourir près de 40 km au sein du territoire de Grand Cognac, en passant par Bonneuil, Saint-Même-les-Carrières ou encore Sigogne, pour ensuite rallier Melle, lieu de l'arrivée de cette 2^e étape.



UNE VOIE DE DESSERTE DANS LA ZONE D'ACTIVITÉS DES MALESTIERS



Premier tronçon de la voie des Malestiers qui sera prolongée en mai 2018

Début juin, les travaux de réalisation d'une voie de 220 mètre linéaire reliant la route départementale 24 en provenance de Cognac et la route départementale 49 en provenance de Gensac-la-Pallue devraient commencer sur la commune de Segonzac. Ils dureront 2 mois. L'objectif est de diriger le trafic des poids lourds directement sur la zone des Malestiers sans entrer dans le bourg. Cet aménagement prolongera la voie

déjà réalisée sur la zone. Il comprend un carrefour sécurisé, une voie piétonne et un fossé végétalisé de collecte des eaux de pluie. Grand Cognac et la commune financent l'opération avec le concours de l'État (DETR).

Faites une halte à Saint-Brice

Depuis l'automne, le chantier d'insertion La Clé de Voûte est à pied d'œuvre sur la commune pour y restaurer le four à pain, la fontaine, le mur de l'école et de la mairie, ainsi que le parvis de l'église. Un chantier conduit dans les règles de l'art, selon les techniques traditionnelles de restauration.

REDONNER VIE AU FOURNIL

Le fournil et son enclos sont devenus un espace de convivialité. Une ouverture a été créée et permettra de faire passer les pains chaudement sortis du four aux visiteurs et promeneurs lors d'événements festifs. Le lieu servira aussi de halte aux randonneurs grâce à l'espace couvert, aux banquettes en pierres et aux toilettes qui y ont été installés. Ses murs en pierres sèches ont été élevés selon la technique du limousinage, c'est-à-dire qu'ils ont été construits avec des moellons quasi bruts et du mortier. Une chape de béton de chaux est venue finir le sol qui est surplombé d'une charpente et d'une couverture à l'ancienne.

Les salariés du chantier sont intervenus sur le toit du four. Ils ont remanié la couverture et ont revu l'ouverture de la cheminée. Sur les murs extérieurs, l'ensemble du mortier à base de ciment a été remplacé par un enduit de chaux qui laisse " respirer " la pierre. A l'intérieur, le plafond et les murs ont été recouverts d'un badigeon de chaux aérienne qui permet d'assainir l'édifice. En lieu et place du vieux carrelage qui recouvrait

le sol, des dalles en pierre ont été posées. Quant à la pièce maîtresse, la voûte de la sole (il s'agit de la surface plane réservée au foyer), l'ensemble des joints entre ses briques



ont été refaits. Un travail pénible réalisé en position couchée sur le dos, à l'intérieur d'un espace de moins de 60 cm de haut.

CE QUI SUIT

La Clé de Voûte œuvre depuis quelques semaines sur les murs extérieurs du bâtiment qui abrite l'école primaire et la mairie pour retirer l'enduit de ciment qui le recouvrait afin de le remplacer par un enduit de chaux. Le chantier passera ensuite à la restauration du tour de la fontaine en contre-bas de la rue de l'école.

Enfin, une fois que l'architecte des bâtiments de France aura donné ses prescriptions, les salariés du chantier s'occuperont de la restauration du parvis de l'église paroissiale. L'église est en effet inscrite aux Monuments historiques.

L'ensemble de cette deuxième tranche de travaux devrait être achevé en septembre et le bourg aura ainsi retrouvé ses lustres d'antan. N'hésitez pas à venir vous y promener dès maintenant. Vous aurez peut-être la chance d'y rencontrer l'équipe du chantier d'insertion en train de travailler.

Le chantier d'insertion La Clé de Voûte bénéficie du concours financier de l'Etat, du Département de la Charente et de la Fondation du patrimoine. Au-delà de la restauration du patrimoine de pays, c'est un dispositif d'insertion par l'activité professionnelle créé par Grand Cognac. Il permet ainsi à chaque salarié de travailler à la construction de son projet professionnel et de se donner les chances d'y arriver.



Prenons soin de nos rivières !

Depuis le 1^{er} janvier, la communauté d'agglomération est responsable de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, ou Gemapi. De quoi s'agit-il ? De mener des actions d'entretien, d'aménagement des cours d'eau et de sensibilisation des propriétaires et usagers des rivières pour garantir le libre écoulement des eaux afin de mieux gérer les crues en hiver, de limiter la sécheresse en été et de préserver la biodiversité. Cette politique publique n'est pas nouvelle mais elle s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique de solidarité intercommunale.

" Jusqu'alors les communes étaient responsables des rivières. Certaines d'entre elles adhéraient à un syndicat. Ce sont les communes traversées par un cours d'eau qui y adhéraient. Hormis quelques exceptions, là où les élus souhaitaient vraiment être partie prenante, les autres bénéficiaient indirectement de la ressource en eau sans contribuer à son entretien. Auparavant seulement la moitié du territoire était couverte par un syndicat. Maintenant, avec la prise de compétence par la communauté d'agglomération, c'est tout le territoire qui est couvert " explique Dominique Petit, conseillère déléguée à la Gemapi.

L'ACTION DES SYNDICATS

L'existence des syndicats est ancienne mais ils viennent de se réorganiser, sous l'impulsion de la loi, par grand sous-bassin de la Charente. Grand Cognac a donc adhéré aux 3 syndicats présents sur son territoire, en lieu et place des communes, pour la mise en œuvre de la Gemapi : SIAH du bassin du Né, syndicat du bassin des rivières de l'Angoumois (Sybra), syndicat mixte du bassin de l'Antenne (Symba).

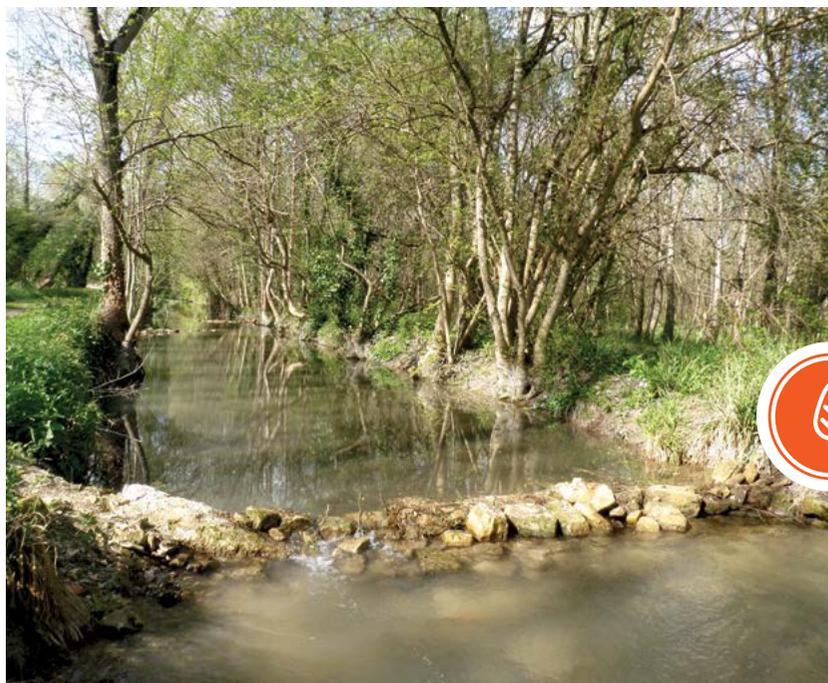
Sous le couvert de l'intérêt général, ils œuvrent donc sur le territoire pour le compte de Grand Cognac afin de concourir au bon état des rivières. Leurs actions : améliorer la continuité écologique du cours d'eau, gérer des ouvrages hydrauliques, des lignes d'eau, diversifier les écoulements et les habitats, planter sur les rives, lutter contre les espèces invasives, mettre en place des systèmes d'abreuvement du bétail, promouvoir les bonnes pratiques agricoles...

L'action des syndicats n'exonère cependant pas les propriétaires de leur responsabilité d'entretien des rives. Ils peuvent en revanche les conseiller sur la façon de procéder.

COMMENT EST FINANCÉE LA GEMAPI ?

Différents partenaires financent les syndicats, parmi lesquels l'agence de l'eau, et, depuis le 1^{er} janvier, une nouvelle taxe a été mise en place au profit de l'intercommunalité pour financer la Gemapi.

Le budget Gemapi de Grand Cognac a été évalué à 251 000 euros pour 2018. La taxe sera prélevée par le trésor public lors de la collecte des taxes foncières et d'habitation. Selon la valeur des biens, cela représentera quelques euros par habitant. " Désormais chacun contribuera au bon état des rivières. Nous utilisons tous l'eau. Le taux de cotisation sera le même pour tout le territoire. C'est la traduction de la solidarité entre habitants des communes d'un même bassin voulue par l'Etat ".





MON QUOTIDIEN

Le centre d'art vivant du bois à neuf pour le festival 2018



Bréville appartient au réseau de villes des métiers d'art. Depuis 2003 l'association Art et Bois (Arbbe) y organise un festival dans les rues du bourg et dans la maison charentaise qu'elle occupe à quelques pas de la mairie. Ce centre d'art vivant du bois a été totalement remis à neuf par Grand Cognac, entre septembre et février dernier, pour un montant de 206 436 €, avec le concours financier du fond européen LEADER. Cette ancienne demeure appartenait déjà il y a une cinquantaine d'années à une famille d'artistes, la famille Marquis " complète Jackie Barbeau, présidente d'Arbbe.

A BRÉVILLE LES 18 ET 19 AOÛT PROCHAINS

Un grand portail s'ouvre sur la courrette, d'où l'on pénètre dans la première salle qui tiendra lieu de boutique d'œuvres de professionnels affiliés à la maison des artistes et des ateliers d'art de France. Dans la salle suivante, le public pourra découvrir les œuvres produites par les invités des précédentes éditions du festival. Enfin, l'ancienne grange jouxtant l'habitation constitue dorénavant un très bel espace où s'installeront les artistes en résidence. Isolé, lumineux, enduit à la chaux, l'ensemble laisse apparaître les moellons,

la charpente et dispose dorénavant de toilettes et d'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Un très bel espace à explorer lors du festival qui aura lieu le 3^e week-end d'août.

Une trentaine d'exposants d'art investira le bourg et le traditionnel concours mettra en compétition 6 ou 7 tourneurs. Ils devront allier le verre au bois sur le thème de la " Dualité sauvage ". Devant la mairie, un sculpteur réalisera également 6 pièces d'échec qui resteront à demeure. Et surprise... Invité d'honneur, Allain Guillot, artisan maître-verrier, l'un des meilleurs ouvriers de France, viendra faire des démonstrations avec ses 3 fours. Il échangera avec le public et encadrera des stages. Il sera le premier à œuvrer dans le bel atelier fraîchement refait du centre d'art. A ne manquer sous aucun prétexte !

Les festivals de Bréville et de Julienne ont lieu tous les 2 ans et pour intercaler leurs éditions respectives, les organisateurs du symposium de sculpture contemporaine de Julienne ont accepté de décaler d'une année leur édition prévue cette année. Merci à eux et, après Bréville en 2018, rendez-vous à Julienne en 2019.



LES VACANCES AU CAMPING



CAMPING DE COGNAC :

Nouveauté 2018 : renouvellement du parc de mobil-homes. Depuis la réouverture saisonnière du camping le 27 avril dernier, vous pouvez profiter du confort des 4 mobil-homes qui offrent un espace de vie de près de 25 m² ainsi qu'une terrasse couverte de 7,30 m². L'un de ces mobil-homes est adapté aux personnes à mobilité réduite et respecte ainsi les critères d'accessibilité préconisés par l'association Tourisme et Handicaps moteurs. Pour en savoir plus ou pour réserver, rendez-vous sur www.campingdecognac.fr.

CAMPING DE L'ILE-MADAME À GONDEVILLE :

Insolite ! Depuis l'été dernier, 5 chalets sur pilotis y ont été installés. Ils ont été placés au centre du camping, la tête dans les arbres. Ouverts sur la nature, les hôtes y sont au calme pour profiter au mieux de l'environnement. Ces chalets complètent l'offre de mobil-homes dans une gamme légèrement supérieure. Ils se composent d'une cuisine équipée, de deux chambres, dont une chambre pour enfants à deux lits. Ils disposent d'un espace paysagé et d'une terrasse en bois d'environ 10 m². Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://camping-jarnac.jimdo.com/>

“ CE QUE LES USAGERS EN DISENT...

" Un très bon emplacement pour faire du vélo sur le chemin de la Charente vers Cognac ou Jarnac. Bref le pied ! "

" Camping calme et familial au milieu de la nature et proche de la ville de Cognac. "

*" Camping agréable * Piscine +++ même s'il manque des transats ou des chaises de camping et un jeu (toboggan) pour les enfants. Sanitaires toujours très propres mais vieux. "*

" Espace calme au bord de la Charente, idéal pour pêcher et proche des commerces. "



PORTFOLIO



1



2



3



4



5



6



7

CENTRE AQUATIQUE X'EAU

1, 2, 3, 4 : inauguration du centre aquatique le jeudi 5 avril 2018.

5, 6, 7 : les usagers étaient au rendez-vous pour l'ouverture de leur centre aquatique, particulièrement animé l'après-midi (681 entrées).

C'EST @ VOUS

Vos réactions sur les réseaux sociaux

29 👍 2 ❤️ 1 😱 16 partages

VENEZ SIÉGER AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT !

Grand Cognac et le conseil de développement du PETR lancent un appel à candidature auprès des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs mais aussi aux habitants des 58 communes du territoire afin d'étoffer le conseil existant. Il s'agit d'un espace d'expression libre et de participation citoyenne. C'est l'opportunité de partager sa vision et d'exprimer son avis sur le développement et l'aménagement du territoire. Rendez-vous sur grand-cognac.fr pour en savoir plus.

On vous répond...

Centre aquatique X'eau.

31/03/2018

Anthony R. : Trop de prix tue les prix!! Trop d'horaires tue les horaires !! C'est très dommage ! Sinon joli espace ! À tester !

Grandcognac : Bonjour, les prix ont été pensés et votés pour répondre au mieux à chaque situation et à chaque pratique mais vous pouvez ne retenir que l'entrée unique à 4,50 euros pour l'espace Sports et loisirs (3,60 euros en tarif réduit) et à 9,50 euros pour l'espace Bien être. Les équipes du centre aquatique restent à votre disposition pour vous conseiller à ce sujet. Quant aux horaires, ils ont été prévus pour permettre la plus grande amplitude horaire possible avec un roulement optimal des personnels. Le site internet xeau.fr est adapté à la lecture sur mobile, vous pouvez donc accéder aux horaires facilement et à tout moment.

C'est vous qui le dites...

... Au sujet de la réunion d'information du 5 avril pour les inscriptions en classes CHAM (classes à horaires aménagés musique).

Eric N. : Excellente initiative, car la musique et le chant sont des disciplines qui permettent l'expression corporelle, donnent confiance en soi, élargissent le champ des savoirs et donc des possibles, tout en contribuant à l'épanouissement personnel.



31

grandcognac - 31/03/2018

La campagne d'affichage annonçant l'ouverture de votre #centreaquatique #Xeau à #Châteaubernard sur le pôle ludique et sportif des #Vauzelles.



SUIVEZ-NOUS !

www.grand-cognac.fr



L'AGGLO PRATIQUE



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS10216 16111 Cognac Cedex
tél. 05 45 36 64 30, contact@grand-cognac.fr

www.grand-cognac.fr



SITE ADMINISTRATIF DE GENTÉ

5 route de la Mairie, tél. 05 45 83 47 99

SITE ADMINISTRATIF DE JARNAC

1 rue du Port, tél. 05 45 81 76 01



COLLECTE DES DÉCHETS

POUR COGNAC

Renseignements au 05 45 36 64 30
contact@grand-cognac.fr

POUR LES AUTRES COMMUNES

Calitom 0 800 500 429 (N°Vert gratuit)



CULTURE

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

tél. 05 45 36 64 30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

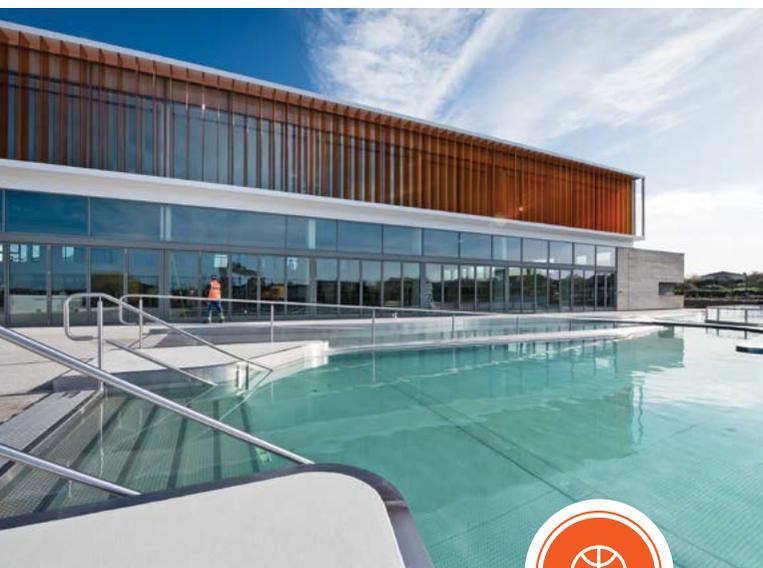
38 rue du Charmant à Cognac, tél. 05 45 82 19 39

www.conservatoire-grand-cognac.fr - f

ESPACE DÉCOUVERTE EN PAYS DU COGNAC

Les Remparts, place de la salle verte à Cognac
tél. 05 45 360 365

www.espace-decouverte.fr - f



**MÉDIATHÈQUE LA KINKAÏRI**

18 rue du Général de Gaulle à Châteauneuf-sur-Charente
tél. 05 45 97 16 20

<http://bib-chateauneuf.dnsalias.net> – f

MÉDIATHÈQUE ANNEXE

12 rue du stade à Hiersac, tél. 05 45 39 75 04

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

7 quai de L'Orangerie à Jarnac, tél. 05 45 35 42 29

<http://lecture-jarnac.dnsalias.net>

MÉDIATHÈQUE ANNEXE

rue du Chail à Sainte-Sévère, tél. 05 45 80 90 06

**EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT**

rue du Chape ZA du Malestier à Segonzac, tél. 05 45 35 12 29
eau-assainissement@grand-cognac.fr

**ÉCONOMIE & EMPLOI****AIDES À LA CRÉATION, À L'INSTALLATION**

5 route de la mairie à Genté, tél. 05 45 83 47 99

CHANTIER D'INSERTION "LA CLÉ DE VOÛTE"

12 impasse de l'ancien séminaire à Cherves-Richemont
tél. 05 45 83 10 78

SERVICE DE PLACIER

sur le marché couvert Les Halles de Jarnac
tél. 05 45 83 47 99

**ENFANCE & JEUNESSE****CENTRE DE LOISIRS à Jarnac (3-11 ans)**

16 rue Burgaud des Marêts, tél. 05 45 81 21 34

MICRO-CRÈCHE "LE JARDIN ENCHANTÉ" à Salles-d'Angles

place André Hitier, tél. 05 45 35 34 64

MULTI-ACCUEIL à Châteauneuf-sur-Charente

1 rue Antoine Descoffre, tél. 05 45 25 50 55

MULTI-ACCUEIL LES P'TITS CHABOTINS à Jarnac

1 rue Odette Comandon, tél. 05 45 83 09 38

MULTI-ACCUEIL à Segonzac

5 rue du stade, tél. 05 45 35 03 36

RELAIS ITINÉRANT DES ASSISTANTS MATERNELS à Gensac-la-Pallue

salle polyvalente, tél. 05 45 35 03 36

**HABITAT****PERMANENCES D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS indépendants et gratuits à l'Hôtel de communauté**

6 rue de Valdepeñas à Cognac :

- **Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)**
tél. 05 45 93 94 95, www.adil16.org
- **Architecte des Bâtiments de France (ABF)**
tél. 05 45 32 58 69
- **Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)**
tél. 05 45 32 58 69 (architecte)
tél. 05 45 92 95 93 (conseiller Énergie)

- **Locappart 16 (16-30 ans)**

tél. 05 45 95 45 65

- **Solihà Charente (rénovation énergétique, adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie)**

tél. 05 45 95 62 02, www.solihà16.fr

**AUTORISATIONS D'URBANISME (permis de construire, déclaration de travaux, etc.)****HÔTEL DE COMMUNAUTÉ**

6 rue de Valdepeñas CS10216 16111 Cognac Cedex
tél. 05 45 32 58 69

SITE ADMINISTRATIF DE JARNAC

1 rue du Port, 05 45 35 58 00

**MOBILITÉS****RÉSEAU DE BUS TRANSCOM**

Place Gambetta à Cognac, tél. 0800 881 691

www.transcom.fr

**SPORT****SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES COMMUNAUTAIRES**

tél. 05 45 81 76 01 ou 05 45 36 64 30

COMPLEXE OMNISPORTS DES VAUZELLES

2 rue du bleu nacré à Châteaubernard, tél. 05 45 83 97 22

**TOURISME****BASE PLEIN-AIR ANDRÉ MERMET**

804 allée basse du parc à Cognac, tél. 05 45 82 46 24

www.basepleinair-cognac.fr

CAMPING DE L'ILE MADAME À GONDEVILLE

tél. 06 26 91 40 92

<https://camping-jarnac.jimdo.com>

CAMPING DE COGNAC

boulevard de Châtenay, route de Sainte-Sévère à Cognac

tél. 05 45 32 13 32

www.campingdecognac.fr

GÎTE DE GROUPE DU MOULIN DE PRÉZIER

12 allée de Prézier à Cherves-Richemont, tél. 05 45 32 63 83

www.moulindeprezier.fr



COGNAC
SAINTES
2018

HISTOIRE
CULTURE
LOISIRS
SAVOIR-FAIRE

PASS
de découverte



DES BONS PLANS
TOUTE L'ANNÉE



Renseignements auprès des partenaires
et dans les offices de tourisme
de Châteauneuf-sur-Charente, Cognac, Jarnac,
Saintes et Segonzac